

Le Cardinal VILLENEUVE

# Devoir et Pratique

du

# Patriotisme



**DISCOURS**  
prononcé au Château Frontenac,  
sous les auspices de la  
Société St-Jean-Baptiste  
de Québec,  
le 25 juin 1935.



Tract No 10

de

"L'ACTION CATHOLIQUE"

105, rue Ste-Anne, Québec.

1935

Le Cardinal VILLENEUVE

# Devoir et Pratique

du

# Patriotisme



**DISCOURS**  
prononcé au Château Frontenac,  
sous les auspices de la  
Société St-Jean-Baptiste  
de Québec,  
le 25 juin 1935.



**Tract No 10**  
de  
"L'ACTION CATHOLIQUE"  
105, rue Ste-Anne, Québec.

1935

# Devoir et pratique du patriotisme <sup>(1)</sup>

---

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

“Une des choses qu'il faut imprimer le plus fortement dans l'esprit des hommes, est l'estime et l'amour de leur patrie”. C'est Bossuet, le très orthodoxe et sage Bossuet, qui parle ainsi.

Un autre orateur sacré, un moderne celui-là, enthousiaste et brillant comme l'autre est sobre et modéré, le Cardinal Touchet, nous recommande aussi d'exalter l'idée de Patrie, cette idée exprimée par un mot si beau, “masculin, dit-il, dans son étymologie, féminin dans sa terminaison, comme pour nous apprendre que la patrie doit être aimée avec toutes les virilités qui sont dans un cœur de père et toutes les tendresses qui sont dans un cœur de mère”. (Oeuvres oratoires, T. I, p. 32).

Je sens bien, Messieurs, que vous me faites grâce de toute précaution oratoire. Vous souhaitez ainsi me voir entrer de plain-pied dans mon sujet. J'ai consenti, en effet, non sans quelque hésitation, de traiter ce soir, devant cet auditoire choisi et alors que la radio porte à tous les coins de la Province ma parole, de patriotisme. Sujet bien complexe en lui-même, et bien mêlé, surtout, par toutes sortes de courants de doctrine et de passions, chez nous et dans l'univers entier. Il est même très âprement discuté. Les uns l'exacerbent, d'autres en font une sorte d'invertébré. Voilà bien une raison pour l'Eglise d'en parler avec sa sagesse et sa mesure, pour

---

(1) Discours prononcé au Château Frontenac, le 25 juin 1935.

le diriger, le stimuler, même le rectifier. D'autant plus que c'est parfois au nom de l'Eglise et de la théologie qu'on blâme ou qu'on s'excuse. On juge, d'ailleurs, en certains milieux, le haut clergé trop indifférent aux sentiments du peuple en cette matière. On taxe volontiers de froideur nationale et on enveloppe d'un obséquieux silence les directives pourtant les plus vigoureuses et les plus réfléchies.

Je ne serai donc point chargé d'impertinence non plus que d'anachronisme, si j'essaie de faire à ce propos un peu de lumière, en disant le devoir du patriotisme, comment il s'exerce.

Déjà, je l'ai imprimé: "Le patriotisme est une vertu si nuancée que l'exercice en est difficile. Les uns la méconnaissent, d'autres la travestissent. Il importe de comprendre qu'elle consiste dans l'amour éclairé et généreux, intégral mais bien ordonné, de tous les éléments si divers qui constituent la Patrie. En notre siècle de nationalisme féroce succédant à un internationalisme délétère, il faut cultiver le patriotisme qu'inspire la Foi. Il tient le milieu entre ces excès, non en combinant les outrances des uns avec les lâchetés des autres, mais en dominant de toute la hauteur de la justice et de l'amour l'égoïsme racique autant que l'égoïsme individuel". (Message à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 31 mai 1935)

## I

### LE DEVOIR DU PATRIOTISME

Ayons, Messieurs, l'austérité, non la puérité du patriotisme, lequel est avant tout un devoir. Que nous en possédions la conviction et le senti-  
ment enracinés au fond de nos esprits et de nos

coeurs, plus que l'éloquence et la poésie jaillissantes sur nos lèvres. A cette fin, il est élémentaire de nous en former au préalable une juste notion.

Dans la pensée de l'Eglise, selon l'exemple du Sauveur et l'enseignement des docteurs chrétiens, de Saint Thomas d'Aquin tout particulièrement, le patriotisme, l'amour et le culte de la patrie est une vertu, c'est-à-dire une force de l'âme, un ressort de la conscience, qui pousse à l'exercice du bien.

Je ne sache rien qui le démontre d'une façon à la fois le plus sublime et le plus suggestive que de contempler le Fils de Dieu aux portes de Jérusalem, un soir d'avril proche de sa mort, pleurant sur sa patrie, à la pensée des malheurs dont elle va être assaillie et frappée. Pensons-y, chrétiens, et ne nous demandons plus si la patrie est quelque chose, et s'il est permis de l'aimer.

La patrie est quelque chose, mais quoi ? **Patria** vient de **pater**. Il est remarquable que le Docteur commun de l'Eglise, Saint Thomas d'Aquin, place dans l'orbite de la piété filiale la piété patriotique. Comme nos parents, aussi bien, et avec eux, la patrie nous a amenés à l'existence et à la vie. Elle est leur extension, ils en sont le centre et le cœur. Voilà pourquoi l'Eglise admet le patriotisme et l'impose à ses fidèles. Elle le fait découler du quatrième précepte du Décalogue, lequel nous commande d'aimer nos pères et mères et tous ceux qui y participent. Et nous en recevons la grâce et l'inclination chrétienne avec le baptême et les autres sacrements, comme à l'égard de tout bien. Le Saint Esprit nous en accorde le don, et l'élève quelquefois jusqu'à l'héroïsme qu'on reconnaît en une sainte Jeanne d'Arc, en un saint Thomas Morus, en Dollard des Ormeaux et ses compagnons, "héros incomparables qui marchèrent au combat sachant qu'ils n'en reviendraient pas".

Car, répétons-le, la patrie, elle aussi, nous engendre, et nous lui devons un retour filial. La race de nos ancêtres, avec les mots qu'ils nous ont appris et les idées qu'ils nous ont ainsi incrustées dans le tempérament ; la terre de la patrie qui nous donne l'air, le soleil et le pain dont s'est formé et enrichi notre sang ; l'atmosphère sociale et politique que nous respirons en notre pays et qui nous habitue l'âme à divers sentiments humains, fournissant à notre esprit de quoi vivre et penser : voilà la patrie, voilà d'où nous avons été tirés et faits hommes.

Notre Juge Rivard, dans l'une de ses savoureuses pièces de *Chez nous*, pose à l'oncle Jean cette question : "Oncle Jean, qu'est-ce que la patrie ?" Le vieux paysan, d'un geste montrant les champs, les prés, les bois, répond : "La patrie, c'est ça".

Il fait ensuite l'histoire de ses aïeux sur sa terre : "Je reconnais partout leur ouvrage. Chacun d'eux a fait ici sa marque, et l'effort de ses bras rend aujourd'hui ma tâche moins dure. Sous ma bêche le sol se retourne mieux, parce que l'un après l'autre ils l'ont remué ; dans le pain que je mange, et qui vient de mon blé, il y a la sueur de leurs fronts ; dans chaque motte que ma charrue renverse, ils ont laissé quelque chose d'eux-mêmes. La patrie, c'est ça..." Puis, il continue : "Ecoute. Au sorouët, il y a François le Terrien, et puis Pierre à Denis, puis d'autres voisins, et encore d'autres voisins ; au nordêt, il y a le grand Guillaume, puis les deux garçons du père Ambroise, puis d'autres voisins, et d'autres voisins, jusqu'au bout du rang et jusqu'au bout de la paroisse. Disons—je ne sais pas apertement si c'est comme ça partout mais ça doit—disons que chaque habitant est, comme moi, sur le bien de ses gens ; ça fait toute une paroisse attachée à la terre, pas vrai ? Puis, au milieu, il y a l'église ; à côté, le cimetière ; tout près le presbytère,

avec le curé dedans. Et après notre paroisse, il y a une autre paroisse, puis une autre, puis une autre, toutes pareilles, et chacune avec son clocher, son curé, ses morts, son vieux sol travaillé par les pères, et qu'on aime plus que soi-même... C'est ça, la patrie !

“L'oncle Jean s'était levé, et cette fois je vis bien que son geste, déployé dans la nuit venue, embrassait tout le pays hérité des ancêtres, avec les souvenirs, les traditions, les croyances...”

La voix de tante Mélanie appela: Jean, venez-vous faire la prière du soir?

Nous entrâmes...

Comme l'oncle allait se mettre à genoux à côté de la tante Mélanie, son regard levé rencontra son fusil (accroché, avec une poire à poudre et une corne à balles), et je l'entendis qui murmurait encore:

—Oui! Je voudrais bien voir l'American qui viendrait prendre ma terre!—Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il. Mettons-nous en la présence de Dieu, et adorons-le...”

Sagesse profonde des simples qui traduit ainsi le vers du poète: “C'est la cendre des morts qui créa la Patrie” (Lamartine). Ou bien la parole d'un de nos orateurs de la chaire: “La patrie, c'est partout où il y a un clocher et une petite école”. (Abbé Perrier).

La patrie, c'est donc tout d'abord le sang qui coule en nos veines et les émotions qui frémissent avec lui, c'est le petit coin de terre, de ville ou de campagne, où l'on a vu le jour, mais c'est aussi le pays dont ce coin est quelque chose et qui le soutient et l'encadre. Ce sont les lois publiques qui le régissent, l'idéal commun qui l'anime, les nobles passions qui l'agitent, la haute culture de sa philosophie, de ses arts, de ses sciences, et de la langue qui les exprime. D'où, avec Saint Thomas, faut-il

conclure que le culte de la patrie comprend le culte aussi de tous les concitoyens et de tous les amis de la patrie.

Voilà, certes, un enseignement doctrinal très objectif, et pourtant quelle beauté et quelle grandeur il présente dès l'abord.

\* \* \*

◁ Ainsi, trois éléments généraux forment la patrie: les origines ancestrales, le sol où l'on vit, le cadre politique qui l'entoure. Mais le jeu de ces divers éléments rend plus ou moins complexe la notion de patrie, et partant le devoir du patriotisme. Il y a lieu d'en tenir compte.

Dans un pays où tous les descendants d'ancêtres communs habitent seuls le sol confié à une même autorité politique, les mots patrie et nation ont un sens plus net, et le devoir qui en découle est plus simple. Il en est rarement toutefois ainsi. En nos temps surtout, vu l'émigration facile et les aléas de l'histoire, la plupart des Etats renferment de multiples races qui ne sont pas toutes sorties du même sol. Puis les cadres constitutionnels eux-mêmes sont de nature très diverse.

A s'en tenir, par exemple, au seul élément politique, l'Empire Britannique est, dans un sens très large et tout conventionnel, une patrie pour nous, mais une patrie dont les liens sont des plus relâchés et ne réclament, à part la sympathie commune due à tous les peuples de l'humanité, qu'un attachement constitutionnel. Le sentiment impérialiste ne saurait être guère plus, en nous, qu'une préférence politique quant au système d'association d'une partie des nations de la terre. Le loyalisme dû au Souverain commun n'entraîne point, surtout depuis le Statut de Westminster, d'autres obligations

que celle des accords librement consentis en raison d'analogies politiques ou d'intérêts similaires.

C'est autre chose, quand il s'agit du Dominion, lequel, au point de vue politique, nous est une patrie au sens strict, nous accordant la protection de ses lois, et nous soumettant aux influences de sa vie constitutionnelle.

A son tour, la Province forme, avec son autonomie relative, un cadre plus restreint et plus fort de notre devoir patriotique. Pourtant, dans cette patrie que j'appellerai politique ou constitutionnelle, il y a possibilité d'envelopper des éléments nouveaux. Le sol, le territoire de la ville ou de la campagne où l'on est né, la paroisse natale, celle où l'on a grandi ou qu'on habite depuis longtemps, avec, pour ainsi dire, toutes les racines qu'on y enfonce, voilà la petite patrie qui nous relie à la grande. Si à l'autre on doit fidélité, pour celle-ci on a tendresse et attachement. Ceux qui, immigrés parmi nous, vivent sous nos lois, mais sont nés et ont grandi dans un autre Etat, ont en un sens deux patries: celle du sol qui leur a servi de berceau, et celle du pays qui maintenant les gouverne. Pour nous, le Canada est notre unique patrie: il nous couvre de son autorité politique, son territoire en quelque sorte nous a produits.

Enfin, la langue elle-même qu'on parle et qui indique normalement de quelle race l'on provient, de quels ancêtres communs on porte le sang dans ses veines, voilà un élément de la patrie, le plus intime, le plus personnel, le plus vivant, le plus formel de tous ceux qui la constituent. A ce titre, le rameau français du Canada devient légitimement pour nous l'objet d'une nuance particulière de notre patriotisme; mais, cela est manifeste, sans préjudice de nos devoirs de loyauté à l'Etat canadien, et de justice envers nos concitoyens d'autre origine.

Car, à l'égard de ce qui, au total, constitue notre patrie, deux devoirs s'entremêlent et se distinguent réciproquement: devoir d'amour et de justice. Selon la doctrine du grand Docteur de la philosophie catholique, doctrine qu'il importe de bien saisir et qui est singulièrement pénétrante, l'amour se pratique envers autrui dans la mesure où il est quelque chose de nous-mêmes; c'est la justice, au contraire, qui incombe, si l'on considère ce qui distingue les autres et les sépare de nous.

Ainsi, à tout homme, selon qu'il t'ent à ma nature, je dois amour et bienveillance; voilà le fondement de l'humanitarisme, de l'internationalisme du meilleur aloi; mais selon qu'il se sépare et se diversifie de moi, je lui dois justice, et il me la doit; c'est la raison première des patries diverses et de leurs droits intangibles. Selon que je suis de telle patrie, je l'aime et la défends, car "la patrie, c'est moi-même au complet" (Jules Lemaitre). Selon que je ne suis pas de telle autre, je la respecte dans ses droits, et je lui impose les miens.



Ici, une double question se pose, et la seconde avec une actualité pressante pour nous. Tout d'abord, pourquoi pas une patrie unique et un seul gouvernement dans l'univers? Mesdames et Messieurs, je ne répondrai point si la chose est faisable en soi. Mais il me suffira de vous faire observer les différences de tempéraments et d'intérêts des peuples divers, nées par exemple du climat et de l'histoire, disons entre un Asiatique et un Américain, pour vous faire comprendre qu'indépendamment de tous les obstacles de distance et de nombre que pourraient supprimer les inventions modernes, il ne serait pas à souhaiter et il n'est pas à prévoir que

l'humanité soit jamais conduite par un seul gouvernement.

Mais, en second lieu, pour nous, citoyens d'une Province, et surtout d'une Province à laquelle la langue la plus communément parlée donne un caractère saillant dans la Confédération canadienne et forme une ambiance plus familiale pour les descendants de la Vieille France, devons-nous subordonner nos affections et nos dévouements pour la Province à ceux du Dominion ou réciproquement? Devons-nous être plus français que canadiens, ou plus canadiens que français? Notre nationalisme sera-t-il du canadianisme at large ou du provincialisme laurentien? Il se cache, là-dessous, autant d'équivoque que de difficulté. Il faut distinguer la nuance d'amour et la nuance de justice. Analysons plutôt.

La patrie n'est exclusivement ni un lien intellectuel ni un lien politique. Elle est avant tout une attache au sol, un enracinement. Voilà pourquoi la petite patrie, comme on dit, est l'image en raccourci et concrète de la patrie, c'est comme le prisme à travers lequel on l'aperçoit tout entière; c'est en tout cas, la racine par laquelle on s'y attache. "Posséder une petite patrie est pour l'homme le plus sûr moyen d'en aimer une plus grande; car la grande patrie cesse d'être une abstraction pour quiconque en contemple l'image dans une plus petite qu'il sent, qu'il voit, qu'il touche et dont il peut faire le tour; pour monter jusqu'à la première, son coeur n'a pas d'efforts douloureux à faire, il n'a qu'à monter d'un degré".

Quand, petit gars de Québec ou de Montréal, je songe à l'étroit logis de quelque rue ensoleillée où s'est passée mon enfance, à l'église où j'allais prier, à l'école où j'ai étudié, aux maîtres qui m'ont ouvert l'esprit, aux magasins, aux boutiques, au

tapage, aux attroupements, aux fêtes, aux incendies, aux événements qui se sont enfilés dans mon souvenir pendant dix ou vingt ans, la patrie, c'est ça, comme tout à l'heure pour l'oncle Jean, et je n'aimerai jamais le Canada qu'à travers ça. Et si j'étais né habitant, le blé de l'Ouest, les grands lacs, les montagnes Rocheuses, ne m'apparaîtraient point jamais dans une beauté vivante à moins que je ne songe au ruisseau de mon enfance, que, pour de vrai, je prenais pour une rivière, que je traversais à "l'heure des vaches", et qu'il fallait longer en **grand'charrette**. Ou bien que je n'aperçoive, en ses ondes flamboyantes où le soleil agite une longue traînée d'or, le Saint-Laurent encadré de ses coteaux de verdure que ponctuent les gris clochers.

En détruisant les petites patries, on détache d'autant de la grande. Voilà ce qu'ont compris les révolutionnaires modernes et ce que n'ont pas compris les politiciens unificateurs et centralisateurs à outrance. "Payer des impôts, a dit quelqu'un, est un lien patriotique insuffisant".

La vie provinciale féconde la vie nationale. Tout comme dans l'organisme humain, la vitalité de chaque système influe sur la santé totale, tandis que le refroidissement et l'abaissement d'une fonction locale anémie à son tour et finit par tuer la vie.

Ce ne sont point des neutres ni des mollusques que notre Province doit au Canada tout entier. Non point, ce sont les rudes fils de son sol et la richesse de leur vie. Pourquoi y a-t-il eu une confédération entre les deux races principales du Dominion? Pour que chacune d'elles fournisse à d'autres les vertus de son caractère, les fruits de sa civilisation. Plus donc, dans les limites de l'ordre, l'élément canadien-français s'affermira lui-même, accusera en traits forts sa personnalité, mettra en

exercice les instincts spécifiques de la race dont il est issu, plus il entrera vraiment dans l'esprit du pacte confédératif et répondra à l'obligation de justice constitutionnelle qui en est résultée. Autrement, il apporterait, comme contribution à son pays, de la faiblesse et de la lâcheté. Ce qui ne saurait enrichir ni la race française ni le Canada entier.

Sans doute, nous ne pouvons négliger les intérêts généraux du pays, non plus qu'ignorer les autres groupements ethniques du Dominion, et nous devons nous assujettir aux complications, aux restrictions et aux sacrifices qui s'en suivent. Mais cet assujettissement ne réclame point l'abdication. Dès lors qu'on se tient dans les limites de la justice constitutionnelle, il est permis d'être fier, de traiter d'égal à égal, de vouloir faire prédominer nos intérêts provinciaux et nos influences raciques, en tout cas de les faire reconnaître et respecter. Voilà qui n'est ni du chauvinisme ni de l'étroitesse d'esprit, c'est au contraire de la noblesse et de la dignité. Par contre, l'abdication par mollesse et indifférence ferait de nous de mauvais Canadiens tout court.

Amour donc avant tout à ce qui est ma patrie et le plus quelque chose de moi-même. Or, il va de soi, ceux qui sont de même sang que moi et qui par suite sont de ma langue, de mes habitudes de pensée et de sentiment, me tiennent plus au cœur que ceux qui ne s'y rattachent que par l'habitation du même territoire et la sujétion au même gouvernement. Plus pressants sont donc mes devoirs d'amour envers les miens ; plus envers les autres j'ai des devoirs de justice.

En un jour comme celui-ci, il importe de n'oublier aucun de ces deux devoirs sociaux qui nous lient : amour et justice. Ces éléments marquent toute l'étendue de notre patriotisme.

Ce patriotisme sera fait d'amour éclairé et généreux, surtout envers ceux de notre race et de notre sang, puisqu'ils sont un peu de nous-mêmes. En second lieu, il sera fait de justice, surtout envers ceux qui partagent notre sol sous l'égide du Canada, mais se séparent de nous quant à l'origine.

D'aucuns pourraient croire que ces obligations se contredisent. Nullement, elles s'appuient, au contraire, et se complètent.

Amour d'abord pour les nôtres; charité noble, ardente, généreuse, défensive et victorieuse, voilà qui conduira à toutes les belles campagnes patriotiques des Canadiens-français dans la Province de Québec et dans les autres. Nul ne saurait s'en scandaliser. Ces campagnes sont légitimes, elles sont heureuses, elles sont fécondes, pourvu que n'en soit point atteinte la justice due à autrui. Bien plus, je dirai que la justice elle-même due à nos autres concitoyens les réclame, dès lors qu'elles sont menées sans étroitesse ni insubordination.

Les meilleurs esprits et les plus nobles cœurs chez nos compatriotes de langue anglaise le comprennent ainsi. Il n'y a aucune irrévérence à le leur dire en face. C'est au contraire un hommage d'honneur et de loyauté à faire à leur intelligence et à leur dignité. Nous n'avons plus à établir comment nous entendons, demeurés français par la langue et les moeurs, être de loyaux sujets britanniques et de loyaux canadiens.

L'Honorable M. Mills, parlant en 1890, après Sir John McDonald et l'hon. Edward Blake, s'exprimait ainsi :

“Il y a sur les armes royales certaines devises, et il paraît qu'elles sont toutes en français. L'une d'elles signifie en anglais : **God and my right**. Cela retrace les droits des hommes jusqu'à leur source originelle. Cette source, placée bien au-dessus de

toute autorité humaine adverse, est le principe vers lequel tout homme libre remonte pour trouver le droit de résister à l'erreur et à l'oppression. C'est de là que le Canadien français fait dériver son droit de parler la langue de ses frères, et toute loi qui tenterait de le priver de ses droits primordiaux, comme de supprimer et d'anéantir la langue française, ferait violence aux institutions même pour le maintien desquelles un gouvernement existe."

(Débats des Communes du Canada, (1890), p. 636.—Cité par Mgr Pâquet, **Etudes et Appréciations**. 1919, p. 196).

Voilà la doctrine qu'il ne faut cesser de livrer à la méditation des penseurs du Canada. Ce n'est point là une hérésie ni une doctrine vulgaire. Elle ne procède pas de l'utilitarisme; mais comme tous les principes profonds, elle est féconde. Il la faut appliquer avec précision, tel qu'on fait pour les pierres fondamentales d'un grand édifice. Mais c'est elle qui soutiendra le Canada, dans son équilibre et sa force.

## II

### COMMENT L'ACCOMPLIR

Ce devoir du patriotisme, comment l'accomplir? Car il est facile dans les discours, mais c'est dans la vie qu'il se doit réaliser. En bref, Messieurs, il devra être intégral, constructif et chrétien.

\* \* \*

Intégral, c'est-à-dire qu'il s'exercera dans tous les domaines et sur tous les points. L'une des étroitesse de l'esprit humain est que chacun veuille réduire le tempérament et l'action des autres à

sa propre mesure. Nous y cédon's peut-être. Non, que chacun travaille dans sa sphère et que tous y applaudissent.

Je ne vous le cacherai point, Mesdames et Messieurs, il me fait peine, en cette période si critique pour notre avenir, et au moment même où une recrudescence de vie patriotique se fait sentir parmi nous, de constater que l'on consacre tant d'efforts, peut-être les plus actifs, et, je veux le croire, sincères et généreux, à se démolir les uns les autres. Quel spectacle, à la vérité!

Certes, je ne défends point les divergences de vues, selon les lumières et les postes d'observation. Je défends encore moins à ceux qui voient le péril de crier: Au loup! mais pourquoi se livrer aux excès de langage, aux médisances, aux calomnies, voire aux injures et indignités à l'égard des nôtres, et nonobstant leurs carences ?

Je n'ai pas plus envie de le tolérer quand il s'agit de la vie politique. Car je songe que c'est sur le terrain de la vie publique que le devoir patriotique est encore des plus urgents. J'avoue que les moeurs politiques, comme je les observe du haut de ma tour et comme je les aperçois venir à l'approche de la tourmente électorale, ne sont pas sans m'assombrir. De part et d'autre, déjà, on se sert de tout pour abattre l'adversaire, et je cherche ce qu'en gagne le bien commun. Il ne m'appartiendrait point de juger, par exemple, l'oeuvre de nos hommes publics dans l'arène fédérale, de l'un ou de l'autre côté des Chambres, mais je vois bien qu'il ne doit pas être facile au plus intègre d'entre eux, pas plus que dans l'arène provinciale ou l'arène municipale, d'y tenir longtemps en place et d'y faire sa besogne sans dégoût, lorsqu'il sentira, au premier acte qu'il posera contre le gré de ses commettants, l'opinion publique lui glisser sous les pieds,

et tant de mains le saisir en arrière par le col et les épaules pour le renverser.

Autant vaut, Messieurs, en battre notre coulepe avec franchise, nous sommes étroits, jaloux, soupçonneux, et nos divisions perpétuelles nous rongent. Rien d'étonnant que nos meilleurs chefs se lassent ou qu'il manque de nous en venir.

A la vérité, je le répète, dans un pays démocratique, la discussion des intérêts publics est ouverte. Il serait mal de l'étouffer. Les opinions ont le droit de s'opposer. Pourquoi faut-il cependant qu'un vulgaire esprit de parti nous empêche tout de même, à l'heure des intérêts vitaux, de nous élever tous au-dessus des mesquines préoccupations humaines, pour nous tenir à la hauteur des grandes causes qui sollicitent tous les concours. "Ce sera un beau jour que celui où il sera résolu que chacun doit à la patrie son sang et son bras" s'écriait naguère avec éloquence le Comte Albert de Mun. Messieurs, je n'en demande pas tant, mais je dis: "Ce sera un beau jour que celui où il sera résolu que chacun de nous doit à la patrie un vote libre et consciencieux".

Sur le terrain social, l'intégralité de notre action patriotique ne s'impose pas moins. Nous devons protéger notre vie économique. N'empêchons pas les autres de vivre, bien; mais nous avons le devoir de veiller à ce que les autres non plus ne nous empêchent point de vivre. A cette fin, il faut organiser les choses avec prudence et justice, mais en s'y prenant à temps et de loin. Là-dessus, reconnaissons-le, notre bilan est lamentable, et, pour peu que ça dure, il sera bientôt désespéré. Inertie, snobisme et aventure, aveuglement et lâchage y concourent énormément. Sans doute aussi, l'audace des compétiteurs de race étrangère y est pour beaucoup. Toutefois, je crois bien que certains mignons



## Souvenirs du passé

---

*A ma sœur, pour le jour de sa fête.*

Quand nous étions petits, le cœur plein d'espérance,  
Nous aimions à rêver du lointain avenir.  
Que nous étions heureux, en ces beaux jours d'enfance  
Où tout semblait fleurir!

Comme ces doux chanteurs que le printemps rassemble,  
Dans les mêmes bosquets, sur les mêmes rameaux,  
Sous le toit paternel nos cœurs vibraient ensemble  
Comme des voix d'oiseaux!

Nous étions six, alors, sous la même feuillée,  
Pleins de sève et de vie et pleins d'illusions!  
On bâtissait pour nous de beaux châteaux de fée:  
Hélas! nous y croyions!

En voulez-vous un autre? Il vous arrive comme à moi d'avoir à téléphoner de Québec à longue distance, de Québec, la vieille cité de Champlain et le bastion de la langue française, à quelque autre ville de la Province, disons, p. e., à Montréal. Sans doute prononcez-vous en français les chiffres du numéro d'appel que vous signalez à l'opératrice. Eh! bien, combien de fois n'avez-vous pas entendu la demoiselle, une petite québécoise évidemment, une fille de chez nous, reprendre en anglais les mêmes chiffres pour les transmettre à une autre ville de la Province française, où une autre opératrice de notre langue les recevra en anglais. Le contraire ne m'est arrivé qu'en un seul cas, et j'ai éprouvé le besoin d'en exprimer ma satisfaction. Les autres fois, je n'ai osé dire la tristesse de mon âme déprimée.

Détail, minutie! Le troisième archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Béliveau, le déclarait pourtant un jour avec une énergique évidence: "Si nous voulons du français, au moins mettons-en!"

Ah! que j'étais heureux, hier, de voir défiler sous nos yeux nos zouaves et nos gardes de jeunesse, nos compagnies de scouts et de gymnastes, et de les entendre commander, en passant devant l'estrade, le vieux **Garde à vous, droite**, qui nous rappelle que les nôtres ont appris l'énergie et la discipline dans le verbe de France.

Il y avait là de nos représentants publics qui n'ont pas jugé déplacé de se mêler ainsi à la foule, une feuille d'érable à la boutonnière, pour saluer des drapeaux chargés d'histoire, et des chars allégoriques représentant si savoureusement Jacques Cartier et Champlain, Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys.

Eh ! bien, moi aussi, je crois qu'il faut des fêtes de cette sorte, des foules parées aux couleurs de la race, des drapeaux flottant à la brise, des fanfares éclatantes, des cortèges et des chants, et que c'est là, non certes une exclusive manière, mais une façon nécessaire quand même de pratiquer le patriotisme, et de manifester sa foi envers son pays. Car c'est là une méthode populaire d'éducation nationale, tous les grands conducteurs de peuples savent en user.

Education nationale ! Encore un autre vaste champ ouvert à notre patriotisme et qu'on semblerait à peine découvrir. Pourtant, non, n'exagérons pas. Confessons au moins que cette éducation a été chez nous bien faible souvent et bien imprécise. Comment en eût-il été autrement, si le sens national, hormis notre verbalisme, est si peu éveillé.

Eveillons-le, avivons-le. D'abord par l'enseignement de l'histoire, une histoire synthétique, substantielle, vivante, qui campe les hommes dans leur milieu plus encore qu'elle ne dresse des tableaux synoptiques ou n'enfile des dates. "Les faits et gestes de nos ancêtres, grands et petits, héros de la croix, de l'épée ou de la charrue, sont parmi les plus beaux qui se puissent trouver. Rappeler ces faits et gestes, célébrer les mérites de ceux qui les ont posés, s'en inspirer pour orienter la vie quotidienne, c'est faire acte de reconnaissance et de piété nationale". En vous écrivant ces paroles, Monsieur le Maire Grégoire faisait écho à la profonde pensée du poète : "C'est l'oubli des vivants qui fait mourir les morts".

Au surplus, exploitons comme une idée-force, auprès de l'enfance et la jeunesse, que nous sommes dans un pays qui nous appartient et où nous avons un autre rôle à remplir que celui d'ilotes, de bûcherons et de porteurs d'eau. Il est temps plus que ja-

mais de cesser, dans la petite école du rang comme au sein des facultés universitaires, si jamais on s'y était prêté, d'élever des sans-patrie. Le nihilisme politique pas plus que l'esprit de parti ne feront de nous des sauveurs de la nation ni du Canada. Il faut former un état d'esprit qui excite en nous l'épanouissement des qualités françaises, et nous habitue à exiger une solution qui tienne compte de nous comme tels, dans les problèmes économiques, sociaux, artistiques et autres. Faudra-t-il pour cela exiger notre sortie de la Confédération, je ne le crois point. Quoiqu'il en soit, c'est la seule manière de travailler à la maintenir. Autrement, une jeunesse naîtra qui en fera éclater les liens.



Patriotisme constructif. — “La survivance d'un peuple, a dit fort justement l'abbé Groulx, se conquiert beaucoup moins par les beaux coups d'état, par les victoires de l'éloquence, que par les oeuvres constructives”.

— Pour être constructif, notre patriotisme ne doit être ni verbal ni passif. Il ne doit pas non plus se contenter d'être belliqueux. Evidemment, selon le mot de Chamfort, “on ne joue pas aux échecs avec son bon coeur”. Il nous faut des clairvoyants et des forts, et non des âmes sensibles. Notre patriotisme doit bâtir.

On accuse parfois les Canadiens-français d'être patriotes à l'excès. Qu'en est-il? Je réponds oui et non. Oui, s'il s'agit d'un patriotisme en paroles, non, s'il s'agit d'un patriotisme réel et effectif. Nos péchés par excès en fait de patriotisme sont surtout des outrances verbales. Il n'en est guère parmi nous, même des plus turbulents, qui soient dévoués au-delà de la mesure aux intérêts collectifs. Je souhaiterais en certaines circonstances moins de gros

mots, plus d'action discrète, tenace, irréductible.

C'est qu'aussi bien, Mesdames et Messieurs, notre patriotisme est peut-être trop geignard. Pourquoi ne pas crier de tous ses poumons avec Monseigneur Dupanloup: "Le temps où j'aurais voulu vivre? Le mien. Le pays? Dix fois le mien!"

On se plaint ordinairement beaucoup de nos ennemis, du moins de nos antagonistes. Ne vaudrait-il pas mieux tenter de faire comme eux, de conquérir à force de vouloir, et de se serrer les coudes. Peut-être abandonne-t-on trop aux autres le souci de respecter nos traditions, notre esprit français, notre langue, bref ce que nous voulons être. Il suffirait pour nous de l'être solidement, sans en demander pardon à personne, sans en être étonnés nous-mêmes; les autres auraient moins envie, je présume, de nous en priver. S'il est un spectacle révélateur de notre faiblesse nationale, c'est moins encore tant de fléchissements dans la vie pratique que la nécessité de certaines campagnes justement entreprises pour nous convaincre nous-mêmes. Nous pratiquons si volontiers le chauvinisme fantoche et la veulerie, que nos adversaires et nos compétiteurs ont lieu de se demander si oui ou non nous avons conscience de nos particularités ethniques, et si nous avons une bien sérieuse envie de les sauvegarder.

Peut-être, là-dessus, faudrait-il cesser de nous lamenter comme des enfants, et prendre notre place comme des hommes, non point seulement dans la Province de Québec, dont nous sommes, mais dans le Canada au total, dont nous sommes aussi, quel que puisse être l'avenir.

A force de ne parler toujours que du Québec et d'un esprit laurentien, nous risquons la proie pour l'ombre; en tout cas, nous abandonnons sans nous en douter les nôtres d'au-delà de nos frontières pro-

vinciales, nous les laissons se débattre dans la mêlée qui les étouffe et qui les noie, et nous contribuons à accentuer la théorie d'un **French Quebec** servant à parquer les fils de la Nouvelle-France, et à faire de notre province une réserve close, à l'usage de la langue française.

Je veux bien là-dessus laisser chacun discuter librement quant à l'avenir et ses possibilités. Mais je pense qu'il n'est pas de peu d'importance pour nous de saisir le présent et de nous en armer.

Nous aurions tort de nous isoler dans un pays qui est le nôtre d'un océan à l'autre. N'est-ce point le moment de répéter la véhémence protestation du grand Archevêque de Saint-Boniface (Mgr Langevin) au Premier Congrès général de la Langue française à Québec, en 1912: "Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens-français à la frontière de Québec, et de leur dire: "Hors de là, vous n'êtes plus chez vous".

"Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

"Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons, avec joie, foi et fidélité; mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays, la vieille devise normande: "Dieu et mon droit".

Le vibrant archevêque disait encore:

"La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive le courage des coeurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons!" C'est la fière réplique du vieux gouverneur Frontenac à l'envoyé

anglais lui demandant de rendre ses canons: "Viens les prendre!"

\* \* \*

Oserai-je ajouter, Messieurs, que quels que soient les liens étroits qui unissent pour nous la langue et la foi, et que nous ne saurions méconnaître, vous auriez tort pourtant de les confondre. Ce serait risquer de renverser l'ordre des valeurs, d'abaisser la religion et d'exalter au-dessus d'elle une langue humaine et périssable, si noble soit-elle; ou bien ce serait exiger que l'Eglise se consacre principalement et comme à sa fin propre à la conservation de vos droits linguistiques et raciaux, pour la taxer ensuite de trahison, si elle jugeait devoir se renfermer plutôt dans son ordre spécifique et s'occuper avant tout des raisons supérieures de la foi.

Certes, l'Eglise se doit de respecter votre langue et vos traditions, et elle les respectera autant que celles de toutes les autres races catholiques du monde; elle les considérera même à un titre particulier, pour tant de services que le verbe français a rendus au christianisme et à la propagation de l'Evangile, et que le temps ne saurait effacer; elle saura vous exhorter à ne point vous désister vous-mêmes d'un langage qui enveloppe dans ses formules toute la foi de vos pères. Mais ne lui demandez point plus. Ne la chargez point d'un devoir qui vous incombe à vous-mêmes. La langue et la civilisation françaises sont par elles-mêmes des biens naturels dont vous êtes les légitimes propriétaires, et donc les premiers défenseurs, comme de toutes vos propriétés et de tous vos trésors. A leur sujet, l'Eglise vous enseigne la justice et l'économie, elle vous en montre le légitime usage, à vous de vous en servir selon sa

doctrine. Pourquoi vouloir que ce soit elle partout et toujours qui prenne le soin de vous les conserver, alors que son mandat et ses visées doivent être d'un autre ordre et plus élevé.

Je veux bien que nous, vos évêques et vos prêtres, nous ayons à faire notre part. Mais, Messieurs, je vous prie de n'oublier point que nous sommes chargés d'abord des âmes, de toute race et de toute langue. Et que si vous avez un héritage social et national à conserver, c'est à vous de vous en donner la peine, à vous de vous dresser avec fierté et avec noblesse, à vous de garder la main sur votre domaine. Nous ne vous arrêterons point; nous vous applaudirons; nous vous rappellerons, s'il y a lieu, la hiérarchie des biens, et par conséquent la hiérarchie des amours. Et que, parfois, pour un patriotisme plus haut, pour le bien divin, les exigences et les ambitions patriotiques d'ailleurs les plus légitimes doivent être sacrifiées provisoirement par des motifs de prudence, de charité, de dévouement et de religion. Mais nous ne manquerons pas alors de vous rappeler aussi, notre histoire en main, que ces sacrifices ne sauraient en définitive que retomber en gloire et en fécondité sur vous et sur la patrie.

Ah! Messieurs, voulez-vous que je vous le déclare en face, dans la vivacité de mon zèle et de mon amour pour notre patrie: La faiblesse de plusieurs, c'est de manquer de discipline, c'est de douter toujours des chefs, des chefs religieux eux-mêmes. Nous, vos Evêques, nous avons parfois à nous faire pardonner de vous indiquer la bonne route au lieu de vous suivre. Il en est qui veulent bien nous entendre quand nous faisons chorus, mais dont le sens chrétien s'aberre et dont la confiance s'émousse quand il nous revient de leur indiquer l'écueil et de les retenir en leurs courses à l'abîme. Je vous

le demande, quel est le peuple qui peut compter, parmi ses guides sociaux et ses défenseurs du patrimoine national, une succession pareille à vos Evêques depuis trois siècles sur ces bords et jusqu'à l'océan glacial, de ces Evêques pionniers et missionnaires, de ces Evêques tutélaires et restaurateurs, de ces Evêques intrépides et avertisseurs.

Messieurs, prenez garde, il se glisse parmi vous des voix accusatrices et semeuses de panique, des voix qui sifflent la défiance entre le clergé et le peuple. Elles prônent une émancipation malsaine. Prenez garde! Chose étrange, il se trouve que les ennemis de la religion et les ennemis de la race tiennent le même langage à l'égard de ce qu'ils appellent un joug intolérable. Ou bien, sous des couleurs de plus haute sagesse, d'autres mettent en doute la prudence, la doctrine et le désintéressement de vos chefs spirituels. Encore un peu, au nom de l'histoire et d'histoires, l'orthodoxie doctrinale de vos Evêques et leur attachement à Rome seraient en question. Dangereux et même insolent métier. Le jour où vous auriez renoncé à la direction de l'Eglise, le serpent vous aurait peut-être promis de vous rendre comme des dieux, mais il vous arriverait plutôt de sortir de votre paradis terrestre, nus et humiliés, sinon rageux et ensorcelés.

Je viens suffisamment d'exiger que votre patriotisme, intégral et constructif, soit chrétien.

Cela veut dire qu'il faut prier pour la patrie, et lui garder sa religion. Car celle-ci entre dans notre physionomie nationale. Et nous avons raison de penser que le jour où nous aurions renoncé à notre catholicisme, nous aurions cessé d'être les français que nous devons être.

Et puis, il faut croire à la mission de notre patrie: "Dieu qui fait bien ce qu'il fait, dit Bossuet, a donné à chaque peuple des destinées suivant ses

actions, suivant qu'il s'est agité dans le cercle de sa pensée providentielle, qu'il s'est poussé par les moyens mis à sa disposition". Pour ce qui nous concerne, Monseigneur Pâquet, notre Bossuet canadien, s'est chargé de nous expliquer la mission providentielle de la race française en Amérique. Il n'en tiendra qu'à nous de nous pousser par tant de moyens supérieurs mis à notre disposition pour servir d'instrument à Dieu. Car, en nous vit une idée profonde qui vient de Lui et qui doit être la trame de nos destinées.

Quel sera donc le guide sûr et le principe régulateur de cette évolution providentielle, et partant de notre patriotisme chrétien: croyez-le sans réserve, ce sera la religion seule, l'Eglise, le Pape.

C'est Pie X qui félicitait, dans un bref, du 10 mai 1911, l'A.C.J.C. de se glorifier de son patriotisme : **Patriae nimirum caritati qua tantopere, neque injuria, gloriamini.**

C'est Benoît XV qui dans ses lettres adressées à nos frères d'Ontario, tout en leur recommandant la sagesse et la charité, proclamait leur droit de défendre justement leur langue native.

C'est Pie XI qui dès sa première encyclique protestait ne point dénoncer "un juste amour de la patrie, mais bien un nationalisme sans frein, qui sous couleur de raison d'Etat et de bien public, d'amour de la patrie ou de la nation, engendre les luttes et les injustices nationales et internationales."

C'est enfin l'*Osservatore romano* qui récemment encore parlant aussi de la patrie prononçait : "Dieu nous l'a donnée, gare à qui la touche!" et prenait soin d'exalter un légitime nationalisme "Oui, nationalisme!" s'écriait l'organe du Vatican (5 août 1934). "C'est un sens, une idée, un principe chrétien lui aussi, précisément pour cet ordre, cet équilibre sage, ce mouvement chrétien qui part du coeur humain,

et procède par cercles concentriques, et au travers duquel s'intensifient et grandissent amour et devoir: de la famille à la classe sociale, à la cité, à l'Etat, à la patrie, à la patrie-nation, finalement à l'humanité". On croirait que l'énumération a été faite exprès pour nous.

L'Evêque de Rimouski, Monseigneur Courchesne, qu'on ne soupçonnera pas de tiédeur à l'endroit des choses de chez nous, le disait il y a quelques années: "A vivre sous l'influence intellectuelle et morale du magistère du Pape, on arrive à se donner une conception la plus pure de ce qu'exige le bien commun... Qui ne voit les apaisements que la piété envers le Pape peut accorder aux esprits, même en ce qui concerne les délicats problèmes des relations entre les races et entre les peuples". (Discours, "Le Devoir", 11 nov., 1929).

Il y aurait long à dire, Mesdames et Messieurs, en ce qui touche aux devoirs de notre patriotisme dans ses rapports avec notre foi. Je laisse d'y revenir quelque jour.

J'emprunte plutôt, pour terminer, un texte du vénérable prélat qu'on a appelé notre théologien national (Mgr Pâquet, Benoît XV et nos questions de langue, "le Droit", 2 décembre 1916) : "La parole du Pape, soit qu'elle domine le bruit des luttes scolaires, soit qu'elle résonne au-dessus des tranchées sanglantes et des champs de carnage, mérite tout notre respect et toute notre filiale soumission. Ce qui tombe des lèvres du Pape est sacré; ce qui est signé de la première autorité de ce monde doit être lu des yeux de la foi..."

C'est sur cette base que nous devons appuyer notre foi patriotique et nos plus légitimes espoirs."

# LE COMMUNISME

Brochures et tracts sur ce sujet

Le Rêve Communiste (Lamarche, o. p.). . . . .	0.15
Le Communisme international au Canada. . .	0.15
En Russie soviétique. Faits et Documents. . . . .	0.15
Les Enfants Abandonnés. Une plaie saignante du communisme. . . . .	0.15
Les Révolutions Bolchévistes modernes. L'E- meute de Genève. Bibliographie de 1932. . .	0.15
Cahier Anticommuniste. . . . .	0.25
Manuel Antibolchévique. Doctrine et politique. Les Faits en Russie. Plans de Conférences. .	0.25
La Russie de 1930. L'Oeuvre libératrice de Karl Marx. . . . .	0.10
Le Communisme au Canada. Ce que le commu- nisme a fait en Russie. Ce qu'il voudrait faire au Canada. . . . .	0.10
La Menace Communiste au Canada (Archam- bault, s. j.). . . . .	0.25
Journées Anticommunistes :	
— I.— Allocutions et Conférences. . . . .	0.25
— II.— Manifestations Ouvrières. . . . .	0.25
Les Sans-Dieu en Russie. . . . .	0.10
L'Action internationale des Sans-Dieu. . . . .	0.10
Le Commerce avec les Soviets. . . . .	0.15

**LA LIBRAIRIE DE L'ACTION CATHOLIQUE**

105, rue Ste-Anne, Québec

# OUVRAGES ET TRACTS

sur

## L'Action Catholique . . . et . . . le Journalisme Catholique

Archambault, s. j.— L'Apostolat laïque . . . . .	0.25
Béthléem.— La Presse . . . . .	1.50
Blanchet.— Le Journal Catholique . . . . .	0.10
Civardi.— Manuel d'Action Catholique. . . . .	1.25
Cavallera.— Précis de Doctrine Sociale Catholique. . . . .	1.50
Dabin.—L'Action Catholique . . . . .	1.15
“ L'Apostolat Laïque . . . . .	0.85
Fontenelle Mgr.— Petit Catéchisme de l'Action Catholique . . . . .	0.10
Guerry.— Code de l'Action Catholique . . . . .	0.50
Hallé Mgr.— L'Action Sociale Catholique . . . . .	0.10
Héroux & Robert.— Pour le bon journal . . . . .	0.15
L'Heureux Eug.— Le Journalisme et l'Enseignement . . . . .	0.10
Lapointe.— Le Règne social de Jésus-Christ . . . . .	0.10
Lavergne.— Sur les Remparts. Oeuvre de presse	0.50
Marion.— Le bon journal. . . . .	0.10
Mercier Card.— Le Code Social de Malines . . . . .	0.50
Pie XI.— L'Action Catholique. Documents. . . . .	1.50
Roy Mgr P.-E.— L'Action Sociale Catholique . . . . .	0.75
Roy Mgr Elias.— La Presse Catholique. . . . .	0.10
Rutten.— La Doctrine Sociale de l'Eglise . . . . .	1.35
“ Manuel d'Etude et d'Action Sociale . . . . .	1.75
Thuot.— Catéchisme Abrégé d'Action Catholique . . . . .	0.10
Villeneuve Card.— Instructions sur la formation des comités paroissiaux. . . . .	0.10
Courchesne Mgr.— Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque . . . . .	0.10

**LA LIBRAIRIE DE L'ACTION CATHOLIQUE**

105, rue Ste-Anne, Québec

# TRACTS

de

## L'ACTION CATHOLIQUE

No 1	S. E. Mgr G. Gauthier.— <b>La C. C. F. et les catholiques.</b> .....	0.10
	—————	
	Sermons de S. E. le Card. Villeneuve, prononcés à la Basilique de Québec pendant le Carême 1934 :	
No 2	<b>La Justice.</b> .....	0.10
No 3	<b>La Tempérance</b> .....	0.10
No 4	<b>La Pureté.</b> .....	0.10
	—————	
	S. E. le Card. Villeneuve :	
No 5	<b>La Culture physique au regard de l'Eglise.</b> .....	0.10
No 6	<b>Directives Sociales.</b> Pour les Jeunes ....	0.10
No 9	<b>La crise du droit de propriété et ses remèdes.</b> .....	0.10
No 10	<b>Devoir et Pratique du Patriotisme</b> ....	0.10
	<b>L'Obéissance religieuse.</b> Destiné particulièrement aux Religieux et Religieuses	0.15
	<b>La Vie sacerdotale.</b> Destiné particulièrement au clergé séculier. ....	0.25
	<b>Instructions sur la formation des Comités paroissiaux.</b> 0.05 l'unité, la douzaine..	0.50
	<b>L'Université, école de haut savoir et source de directives sociales</b> .....	0.10
No 7	Rutché, C.S.Sp.— <b>Les Tempéraments.</b> ..	0:10
No 8	Abbé C.-O. Garant.— <b>L'Eglise et le Problème Politique</b> .....	0.10

### Règlement des plages

La Ligue Catholique Féminine de Québec a préparé, avec le concours de juristes, une formule de règlement légal concernant les plages ou places de bain. Les municipalités intéressées n'ont qu'à approuver ce règlement tel quel par ordre en conseil. Le texte est rédigé en français et en anglais. Imprimé sur carton 11 x 21 et sur coton de même dimension. Prix : 0.50 l'unité, pour l'une ou l'autre copie, six copies pour \$2.00.

**LA LIBRAIRIE DE L'ACTION CATHOLIQUE**

105, rue Ste-Anne, Québec.